

ACTION ENFANCE - Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants
Fondation reconnue d'utilité publique



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE - FONDATION MVE /
N° 82 / JUIN 2014 / 0,75 EURO

www.actionenfance.org

S'exprimer
pour grandir

p. 08

Une maison
de famille
créatrice
de souvenirs

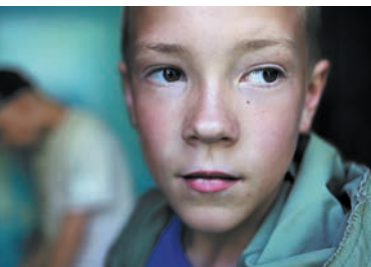
p. 10

Passer toute
son enfance
en Village d'Enfants



08

S'exprimer pour grandir



04

Placements longs :
toute son enfance dans un Village



03 / l'événement

→ Arrêté du 27 février 2014 :
c'est officiel, la Fondation
devient ACTION ENFANCE

04 / le dossier

→ Placements longs : passer toute son enfance
en Village d'Enfants
→ De l'autonomie à l'indépendance

11

Un "atelier poules"
pour responsabiliser

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél. : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Conquet.

Responsable éditoriale :

Isabelle Guénot.

Rédaction : Géraldine Dao,

Isabelle Guénot et Valérie Iniesta.

Crédits photos : Thinkstock, Graphic
Obsession, Getty Images, D.R.

Conception graphique

et réalisation : UNÉDITE

Impression : Imprimerie

La Galiote-Prenant.

Imprimé sur Condat 90 g.

Prix du numéro : 0,75 €.

Abonnement : 3 €.

ISSN : 1624 4540.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2014.



Passer son enfance au Village



— **Quand on demande à Rudy, aujourd'hui père de deux enfants, ce que le Village lui a apporté, il répond ceci : « Il m'a redonné une enfance avec mes frères et sœurs. »**

Rudy, dont vous trouverez le témoignage dans ce numéro de *Grandir Ensemble*, est arrivé tout jeune avec ses frères et sœurs à l'ouverture du Village d'Enfants de Soissons, en 2000. Il en est sorti adulte, il est devenu père.

La spécificité de l'accueil de notre fondation Action Enfance se démarque bien sûr par l'accueil de frères et sœurs, mais aussi par la durée de placement. Alors que la moyenne de durée de placement en France, toutes structures confondues, est de treize mois, Action Enfance accompagne les enfants dans ses Villages pour une durée moyenne de cinq ans.

Certains arrivent tout petits et en ressortent adultes, grandis de leurs expériences. Les souvenirs de jeux et de vacances, les apprentissages à l'école, les joies et chamailleries entre frères et sœurs, les camaraderies, la vie en groupe, le partage... Grandir au Village d'Enfants, c'est se forger une enfance avec ses frères et sœurs sans être vraiment en famille. Car il manquera toujours les parents, même si la relation est conservée autant que possible avec eux.

Le dossier de ce magazine vous invite à découvrir les aspects d'une enfance entière passée en Village d'Enfants, avec les bénéfices et les difficultés que cela soulève en termes de repères affectifs, d'autonomisation et d'envol vers la vie adulte.

Au-delà même du placement, la Fondation met tout en œuvre, au travers du Service de Suite notamment, pour garantir une présence active à ces jeunes adultes qui ont vécu toute leur enfance dans nos Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents.

Nous avons un devoir moral de continuer à accompagner, grâce à vous, grâce à votre soutien, l'entrée dans la vie active de ces jeunes, comme ils l'auraient été si leur famille n'avait pas rencontré des difficultés.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous les enfants et jeunes de nos Villages et Foyers, de passer un très bel été.

08 / se reconstruire

→ S'exprimer pour grandir

10 / comprendre

→ Une maison de famille
créatrice de souvenirs

11 / 90 jours

→ Un "atelier poules" pour responsabiliser
les enfants
→ Feu vert pour le permis de construire à
Mont-sur-Guesnes !
→ À la conquête du Mont-Blanc
→ Séjour à Londres
→ Le club de bicross a 20 ans !
→ Des cerfs-volants dans le ciel du Village

13 / La Fondation et vous

→ Missions extérieures :
l'action de la Fondation au Liban
→ Palmarès boursiers 2013
→ Merci pour vos courriers !
→ Faut-il que je modifie la rédaction de
mes dispositions au profit de votre nouveau
nom Action Enfance ?

Pour des raisons de confidentialité,
nous avons modifié les photos et les prénoms
des enfants de nos articles.



chiffres
clés

ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2014

C'est officiel, la Fondation devient ACTION ENFANCE

L'arrêté du 27 février 2014 paru au *Journal officiel* du 5 mars 2014 consacre le changement de nom de la Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants. Celle-ci devient la Fondation ACTION ENFANCE.

Depuis le 27 février 2014, Action Enfance est officiellement le nouveau nom de la Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants. Pourquoi un changement de nom ? Décidée par le Conseil d'administration, cette nouvelle appellation a pour but de donner plus de moyens à la Fondation afin qu'elle poursuive son action au profit de l'enfance en danger en France, dans le respect de son Projet. Ce changement de nom s'intègre dans son plan d'action à trois ans, qui a notamment comme objectif d'ouvrir de nouveaux Villages d'Enfants, mais aussi de pérenniser son mode d'accueil de type familial avec des professionnels engagés dans la durée.

Seul le nom change, la Fondation demeure

Depuis la création du premier Village d'Enfants par Suzanne Masson et l'abbé Descamps, le combat de la Fondation n'a pas changé. Il consiste à permettre l'enfance en rassemblant dans une maison les membres d'une même fratrie, abandonnés ou victimes de mauvais traitements. En leur

offrant la possibilité de grandir ensemble, la Fondation les aide à se reconstruire. Ce modèle du Village d'Enfants intéresse les Conseils généraux, toujours à la recherche de nouvelles structures pour accueillir les enfants placés et, notamment, maintenir les frères et sœurs ensemble, comme le stipule la loi du 30 décembre 1996. Mais pour se développer, la Fondation a plus que jamais besoin de la générosité du public. Elle doit trouver de nouveaux partenaires et de nouveaux donateurs.

En devenant Action Enfance, la Fondation s'appuie sur un nom sans équivoque, qui dit simplement l'action et la cause. Ce nom, plus mémorable que le précédent, sera un moyen de renforcer sa notoriété. Ainsi, la Fondation reste fidèle à son modèle et à son Projet. « *Nous devons sensibiliser le public à la cause que nous défendons et, pour cela, nous avons besoin d'être plus visibles, mieux identifiés, de souligner la singularité de notre action. Nous avons un enjeu de notoriété face à nos ambitions et nos projets pour les enfants* », conclut Jean-Pierre Conquet, président du Conseil d'administration de la Fondation Action Enfance.

Une Fondation, 14 établissements

10 Villages d'Enfants

1 Foyer d'accueil et d'orientation des fratries

3 Foyers d'adolescents et services jeunes majeurs

En projet : Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes (Vienne)
Ouverture prévue en 2016

686 enfants et jeunes accueillis

Dont 633 sont scolarisés

193 fratries

EXTRAIT DE L'ENQUÊTE DONATEURS /



— Interrogés, début 2012, sur la raison pour laquelle ils donnent à la Fondation, 83 % des donateurs ont répondu : « *Parce qu'elle permet aux enfants en danger de vivre une enfance.* »

— Quand la famille est absente ou que les parents, malgré leur bonne volonté, restent dans l'incapacité de reprendre un jour leurs enfants sous leur toit, c'est au Village d'Enfants, avec l'équipe éducative, que les enfants vont faire l'apprentissage de la vie et vivre leur enfance.



Placements longs

Passer toute son enfance en Village d'Enfants

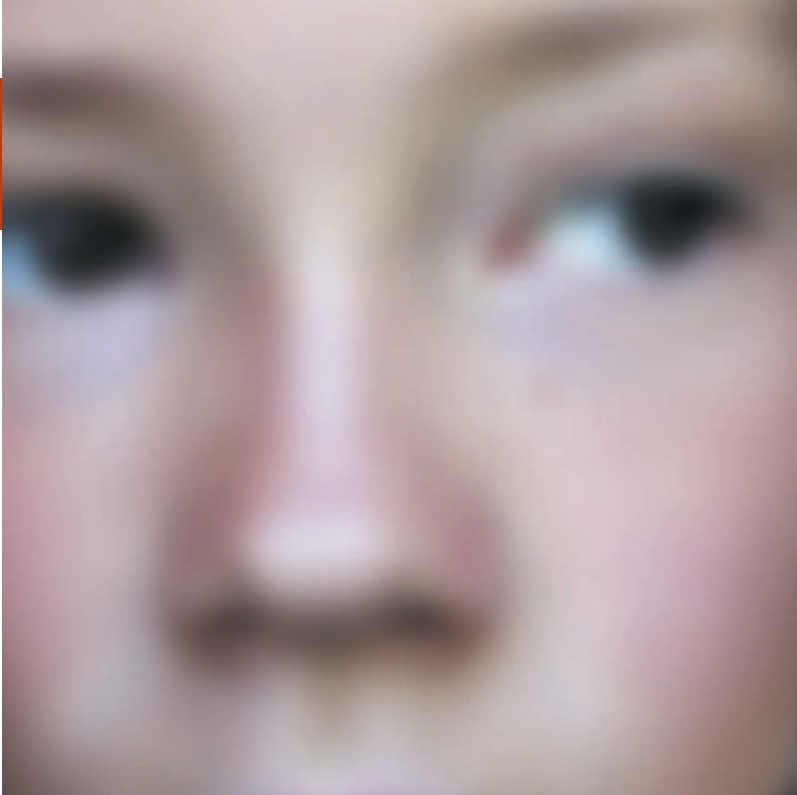


Lorsque Manon est arrivée au Village d'Enfants, accompagnée de son frère et de sa sœur, elle n'avait que 18 mois. Elle a aujourd'hui 18 ans. Malgré des moments difficiles, tous les trois ont su construire un lien fort entre eux et avec leur Village. « *Le pari n'était pas gagné d'avance. Mais, pendant quinze ans, la permanence de l'accompagnement quotidien et la stabilité des adultes autour de ces jeunes ont été des repères incontestables* », relate Aline Bellard, directrice du Village d'Enfants de Balancourt. Bien qu'elle ait quitté le Village depuis trois ans, Manon continue d'y venir régulièrement, pour voir son frère et sa sœur, pour retrouver « sa » maison, les lieux de son enfance. « *Pour ces enfants ayant passé leurs premières années au Village, nous sommes les dépositaires de leur histoire* », poursuit-elle.

UN ACCUEIL DANS LA DURÉE

Par définition, tous les placements sont provisoires, et les mesures de placement réexaminées au maximum tous les deux ans. « *Il nous appartient de*

mettre en place ce qu'il faut pour que le lien avec la famille soit maintenu, explique Nasser Abdelaziz, directeur du Village d'Enfants de Soissons. *C'est la loi, et il ne devrait pas y avoir de meilleure place pour un enfant que le foyer familial. Mais le retour ne peut pas être un dogme. Si les relations avec les parents s'avèrent nocives, il nous appartient de le faire savoir au juge. Dans l'intérêt de l'enfant.* » Ainsi, si la durée moyenne d'un placement dans le cadre de la protection de l'enfance est de treize mois⁽¹⁾ toutes structures confondues, il est impossible d'ignorer les placements beaucoup plus longs, jusqu'à leur majorité pour certains enfants accueillis tout-petits dans les structures de la protection de l'enfance. « *En offrant la possibilité d'un accueil dans la durée, en mettant en place les conditions d'une certaine stabilité, les Villages d'Enfants procurent à ces enfants qui vivront la plus grande partie de leur enfance en institution un environnement sécurisant, gage de leur reconstruction* », souligne Marc Chabant, de la direction éducative d'Action Enfance. Une conviction qui explique pourquoi la durée moyenne de placement dans les Villages d'Enfants de la Fondation est beaucoup plus élevée que dans les MECS⁽²⁾ classiques : plus de cinq ans, contre un an et demi.



« Surtout, nous ne nous interdisions pas de nous attacher aux enfants. C'est ainsi qu'ils grandissent. Nous devons simplement adopter la bonne distance. »

Aline Bellard

”

UNE RÉALITÉ, PAS UN OBJECTIF

« Quelle que soit la situation familiale et l'histoire de l'enfant, nous travaillons pour permettre d'envisager le retour en famille. Vivre son enfance au Village, c'est une réalité pour certains enfants, certaines fratries. Ce n'est en aucun cas un objectif », affirme Aline Bellard. Pour ceux qui passeront huit ans, dix ans ou plus dans les établissements de la Fondation, les équipes éducatives ont conscience des enjeux et de la responsabilité particulière qui leur incombe. Elles adaptent leur travail. « Il y a des situations où nous savons que le retour ne sera jamais possible, reprend Nasser Abdelaziz. J'ai en tête l'exemple d'une adolescente accueillie depuis treize ans. Que faire pour ces enfants ? Nous pouvons nous organiser pour les bouger le moins possible, faire en sorte que les équipes autour d'eux changent le moins possible, afin de leur permettre de se construire des repères hors de toute attache familiale. » L'objectif est de rendre possible cette accroche affective, ce lien avec les éducateurs qu'ils connaissent et qui les accompagnent... « Pour ces enfants, l'institution doit aussi avoir des attentions particulières. Pour certaines choses matérielles, elle doit pouvoir suppléer les familles, comme acheter un téléphone portable, un ordinateur, pour que ces enfants se sentent comme les autres... », affirme-t-il.

OFFRIR DES REPÈRES ÉDUCATIFS ET DE L'AFFECTION

Pour bien grandir, s'investir sur le plan scolaire, avoir une vie sociale, l'enfant a besoin de ne pas être parasité par son histoire. Parfois, une grand-mère ou une tante aide à raconter l'histoire de la famille et favorise la construction de soi. Parfois aussi, les parents, bien que présents, ne peuvent assurer la prise en charge de leurs enfants en raison de leurs troubles psychiatriques. Parfois encore, l'absence familiale est totale. Le rôle des professionnels est alors d'aider les enfants à « faire le deuil » d'une famille présente en leur apportant un accompagnement psychologique, afin qu'ils puissent se projeter dans l'avenir. « Nous nous efforçons de leur donner des repères psycho-éducatifs, ainsi que de l'affection pour les aider dans leur développement. Nous travaillons aussi beaucoup le lien fraternel, souvent distendu lorsque les membres d'une même fratrie font l'objet d'une mesure de placement », analyse Aline Bellard.

Les équipes éducatives mettent aussi tout en œuvre pour rompre l'isolement et ouvrir vers l'extérieur. La maison du Village est parfois la seule dans laquelle les enfants ont vécu, celle où ils ont tous leurs souvenirs... À Pocé-sur-Cisse, par exemple, le Village d'Enfants est isolé, planté au-dessus des vignes : ici, on sent que les enfants peuvent se poser. « Le lieu est rassurant. Il peut aussi être sclérosant pour ceux placés depuis de longues années, tempère Chérifa Chambazi, sa directrice. C'est pourquoi chaque enfant est inscrit à des activités extérieures, sportives ou artistiques. Nous proposons aussi des sorties au théâtre ou au musée. Nous programmons des colonies de vacances, organisons des transferts, des séjours fratries... » Les équipes éducatives sont très créatives pour casser le ronron du quotidien ! Comme toutes les personnes de leur âge, et peut être plus encore, les enfants placés ont besoin de découvrir que le monde existe hors du Village, besoin qu'on les aide à se constituer un bagage culturel et social. C'est celui-ci qui, les ouvrant sur l'extérieur, contribuera à faire d'eux des jeunes et des adultes intégrés dans la société.

(1) Source : ONED 2009.

(2) Maison d'enfants à caractère social.

De l'autonomie à l'indépendance



— Gérer les liens établis entre les enfants et les éducateurs, aider à la construction d'un réseau quand la famille est inexistante, préparer la sortie du placement : autant de questions qui s'imposent lorsque le jeune a vécu un placement long. Les professionnels de la Fondation y répondent au cas par cas, chaque situation étant différente.

HERVÉ LE HOËRFF /
DIRECTEUR DU VILLAGE DE BRÉVIANDES

Bréviandes

Protéger les professionnels dans leur métier



« Pour les enfants qui ont vécu entre cinq et dix ans dans un Village et qui en sortent à 18 ans, la rupture est souvent brutale. Quels sont les repères ? Comment s'insérer et se socialiser ? Il nous appartient, en tant que professionnels de la protection de l'enfance, de travailler le lien et l'histoire familiale, afin

que plus tard, ces jeunes acceptent cette histoire, la comprennent et se construisent avec. Nous tentons de leur donner les éléments pour devenir des adultes responsables, capables de s'intégrer dans la société et de s'y épanouir. Notre travail est de leur montrer qu'ils sont importants et qu'ils ont des qualités, mais aussi de leur porter attention et de les aider à se préparer à la sortie.

Les adultes doivent aborder, lors de très longs séjours, les jeunes dans la bienveillance et la bonne proximité afin de ne pas se substituer aux parents, même si les relations affectives existent naturellement.

Aujourd'hui, nous réfléchissons à préparer des paliers de semi-autonomie. Par exemple, au Village de Soissons, une maison est dédiée aux jeunes qui approchent de la majorité. Une convention a été signée avec un foyer de jeunes travailleurs, où une chambre est louée à l'année. Les jeunes peuvent y faire des allers-retours et accéder progressivement à un réseau. L'idée est qu'ils puissent savoir sur qui compter à la sortie. Avec un réseau, on peut frapper à des portes quand ça va mal. »

MICHEL DELALANDE /
DIRECTEUR PAR INTÉRIM DU RJT D'AMBOISE

Amboise

Prendre en compte le jeune dans son individualité



« Le Relais Jeunes Touraine (RJT) constitue un Foyer de 9 jeunes mineurs de 14 à 18 ans et un Service d'Accompagnement Éducatif de 24 jeunes de 16 à 21 ans. Lorsqu'ils arrivent au RJT, ces jeunes ont déjà vécu deux ou trois placements, soit en famille d'accueil, soit en MECS, soit en Village d'Enfants. Ceux qui viennent d'un Village ont besoin de s'émanciper

de leur fratrie et pouvoir ainsi s'épanouir. Au RJT, ils se retrouvent avec des jeunes du même âge et peuvent expérimenter leur adolescence : on leur donne les moyens de grandir autrement.

Au Foyer, nous les accompagnons jusqu'à leur majorité. À leurs 18 ans, le Service d'Accompagnement Éducatif du RJT⁽¹⁾ prend la relève pour les préparer à la sortie. Nous mettons à la disposition de chaque jeune un logement adapté à son projet et une allocation mensuelle, afin qu'il apprenne à gérer son budget et le quotidien. Ainsi, nous évaluons sa capacité à être autonome. Nous prenons en compte le jeune dans son individualité, jusqu'à ce qu'il puisse s'installer dans sa vie d'adulte responsable.

Le soin avant l'insertion

À 18 ans, ces jeunes ne sont plus soumis à une décision de placement. Certains ont l'espoir de retourner en famille et d'y trouver leur place. D'autres ne parviennent pas à se projeter dans l'avenir tant qu'ils n'ont pas retrouvé leur famille ; ils sont psychiquement "empêchés" par leur histoire familiale. Et pour la plupart, ils n'ont pas de place dans cette histoire. C'est difficile à accepter et ce sont des jeunes qui ont du mal à trouver leur voie. Avant de penser à leur insertion professionnelle, nous pensons donc à prendre soin d'eux, dès leur arrivée au RJT. Parfois, il y a une vraie nécessité de prise en charge thérapeutique qui décèle des défaillances nécessitant une orientation vers le secteur de soins spécialisés. Nous travaillons aussi la notion de bien-être comme la sophrologie, l'expression corporelle. Ces jeunes ont eu des carences tellement fortes qu'elles reviennent en boomerang à cet âge de la vie. Soulignons que 90 % d'entre eux ont un CAP ou un BEP et parviennent à s'insérer professionnellement. Certains sont aussi étudiants à l'université. La plupart n'ont pas de réseaux familiaux et nous travaillons avec eux aux moyens de les sortir de l'isolement. Ils souffrent beaucoup de solitude au début, surtout après plusieurs années dans un Village où ils étaient cocoonés. »

(1) Il remplace le Service Jeunes Majeurs depuis le 1^{er} juillet 2013.

LE TÉMOIN



Rudy, en haut à gauche entouré de son épouse, sa maman, ses frères et sœurs et de son petit garçon Mathéo, âgé de 5 ans.

Retrouver une vie de famille."

Rudy, sept ans passés
au Village d'Enfants de Soissons

« Quand je suis arrivé au Village de Soissons, à 11 ans, j'avais déjà été placé pendant an et demi en famille d'accueil avec mon frère, âgé de 8 ans. Cela a été de vraies retrouvailles avec mes sœurs, de 13, 10 et 7 ans. Le placement au Village a offert à tous les quatre, une vie de famille dans un cadre magnifique, avec des personnes aimantes : cela nous a donné envie de continuer à nous battre et d'évoluer dans la bonne direction. On a ainsi pu acquérir une autonomie. Je suis parti à 18 ans car j'avais un travail dans le milieu agricole. Aujourd'hui, j'ai 25 ans, je vis avec ma compagne et mes deux enfants, âgés de 1 an et 5 ans. Je retourne parfois au Village. Je revois également souvent les éducateurs qui m'ont accompagné, ainsi que des anciens du Village, mes frères et sœurs de cœur. Quant à ma fratrie, nous sommes restés soudés : chaque mois, nous nous retrouvons autour d'un repas. »

Financé grâce
à vos dons

Rester à l'écoute

Depuis la rentrée 2013, le Service de Suite poursuit le travail des Villages d'Enfants et des Foyers d'adolescents au-delà du temps légal de placement. Main tendue pour les jeunes majeurs qui en ont besoin, il a pour objectif de rester en lien avec eux en proposant des dispositifs d'aides de différentes natures. Principales missions : recueillir et traiter les demandes des jeunes après 18 ans (financement du permis de conduire, formation, etc.), mais aussi les conseiller (aide au logement, etc.), sur les fonds propres de la Fondation, réunis grâce à la générosité de nos donateurs.

(1) Voir *Grandir Ensemble* n° 79 - Septembre 2013.

— Aider les enfants à s'exprimer participe à leur construction. En proposant des ateliers d'expression artistique, les équipes éducatives de la fondation Action Enfance leur donnent la parole.

S'exprimer pour grandir



« On n'est pas bien armé quand on ne vous a pas donné la capacité de nommer les choses et de les expliquer. Celui qui a les mots a le pouvoir »⁽¹⁾, affirme Françoise Héritier, anthropologue, professeure au Collège de France. Ce constat est encore plus vrai lorsqu'on est un enfant placé et que l'on traîne un sac très lourd à porter. « Je ne sais pas si les enfants placés ont besoin de s'exprimer plus que les autres enfants », explique Vincent Trugeon, chef de service au Village d'Enfants de Cesson. *Ce qui est sûr, c'est qu'à un moment donné, ils doivent lâcher ce qu'ils ont sur le cœur.* » Le problème, c'est que ces enfants expriment rarement leur souffrance au

« J'aimerais écrire du rap⁽³⁾ pour raconter ma vraie histoire »

Thomas, 13 ans

”

bon moment et avec la bonne personne. « Nous avons une petite fille qui, en classe, lors d'une leçon sur le cou, a fait le parallèle avec les coups qu'elle avait reçus », confirme Vincent Trugeon. *Ces réactions inopportunes polluent la vie de ces enfants.* »

LIBÉRER LA PAROLE

Le rôle des éducateurs est de les aider à libérer cette parole et à les guider auprès des professionnels qui pourront les entendre.

« Le plus souvent, l'expulsion de cette parole passe par le corps et les écrits », ajoute Vincent Trugeon. *Au travers des ateliers d'expression par le slam⁽²⁾ mis en place durant un an au Village, nous avons favorisé l'expression toute simple.* » Aux équipes éducatives d'accompagner alors ces jeunes dans leur désir de prendre la parole. « Si nous pouvons rendre cette parole plus jolie par la lecture de leurs poèmes ou de leur slam, cela leur donnera une meilleure estime d'eux-mêmes. L'enfant traduit ainsi son vécu par des choses qui ne sont pas négatives, dans un contexte non stigmatisant », précise Vincent Trugeon.

Le Prix littéraire, premier levier de transmission culturelle

La Fondation aide les enfants et les jeunes à exprimer leur histoire en impulsant un mouvement culturel, le premier grand levier pour transmettre aux enfants des notions artistiques étant le Prix littéraire. Les équipes éducatives dans les établissements déclinent concrètement cette impulsion en donnant envie, en aiguisant leur curiosité via la mise en place de différents ateliers (lecture, café-philo, etc.) et en organisant des sorties avec les enfants (musées, expositions ou concerts). Malgré le poids du placement, ces derniers ont ainsi, parfois, davantage de moyens de s'ouvrir au monde que d'autres enfants dans leur famille.



“ Dire l'intime sans agressivité.”

Par **Boris Papin**, directeur du Phare,
Foyer d'adolescents et de jeunes majeurs
de Mennecy-Évry (91).

En 2012, le Foyer le Phare Mennecy-Évry a mis en place un atelier d'expression par le slam animé par un slameur professionnel. « Le slam, c'est mettre en mots quelque chose qui relève de l'intime. Lors de la représentation finale, un adolescent a lu un texte très poignant et très investi sur ses parents et sur l'amour. Par l'écriture, ces jeunes ont osé franchir le pas et nous ont montré la confiance qu'ils ont en nous. Au début de leur placement, ils n'auraient jamais osé se livrer ainsi. C'était un grand défi de notre part de proposer cet atelier qui a également réussi à démystifier le travail d'écriture. Un tel média permet de dire des choses de l'intime sans agressivité. Le regard des autres est aussi très intéressant : lors de la représentation, le public était en empathie. C'était un moment solennel qui tranchait avec le quotidien des adolescents. »

Avec le slam, ou avec d'autres ateliers, comme l'improvisation au théâtre, c'est la « pédagogie de détour » qui est utilisée : celle-ci consiste à demander à l'enfant d'écrire dans un cadre précis. Plus la contrainte sera forte, plus l'imaginaire sera libéré. Pour l'atelier slam, la contrainte, c'est la rime. Paradoxalement, en se focalisant sur la rime, l'enfant va libérer son esprit.

« QU'EST-CE QUE LE NÉANT ? »

Au Relais Jeunes Touraine d'Amboise, la majorité des jeunes accueillis, compte tenu de leur cursus scolaire, n'ont pas accès à la philosophie. C'est pourquoi l'établissement a proposé l'atelier philo-lecture, co-construit et co-animé par Anne-Laure Maratray, psychologue au RJT, et Karin Walter, philosophe. Il est destiné aux jeunes du RJT, mais aussi aux adolescents des Villages d'Amboise et de Pocé-sur-Cisse. L'amour, le sens de la vie, le temps, les lois, les inégalités... tels sont les grands thèmes que les jeunes souhaitent aborder. « Un jeune est arrivé un jour en disant : "J'ai une question bête : qu'est-ce que le néant ?", raconte Anne-Laure Maratray. Au travers de ces ateliers, les jeunes se laissent surprendre par des idées qu'ils n'imaginaient pas posséder. Cela les valorise, ils se sentent un peu philosophes. C'est un lieu où les adolescents peuvent exprimer des questionnements existentiels et mettre en débat leurs idées pour mieux saisir le monde dans lequel ils évoluent et auquel ils participent. » Karin Walter ajoute : « Ici, les adolescents peuvent saisir la dimension de leur place dans le monde. Nous venons au monde et évoluons avec les autres et les objets qui nous entourent, dans une relation d'échange et de communication. C'est toute la question de l'être et de l'être avec. »

UNE MATIÈRE QUI ENRICHIT LE TRAVAIL

Ces divers ateliers d'expression enrichissent aussi les professionnels qui peuvent travailler sur l'image des enfants, mais aussi sur celle des parents. « À l'occasion de la fête du Village, les enfants ont déclamé leurs slams devant tout le monde, reprend Vincent Trugeon. Dans l'assemblée, certains parents étaient là : l'émotion était palpable. » Les différents modes d'expression mis à la disposition des jeunes de la Fondation ont pour vocation de les soutenir en tant que sujets. Chaque professionnel, dans sa spécialité, y participe. « Le levier utilisé reste la parole », ajoute Anne-Laure Maratray. Résultat, le comportement des enfants est plus serein. Quand l'enfant écrit, il n'est plus seul : il livre ses écrits à quelqu'un et il attend de l'autre quelque chose. « Leurs écrits laissent une trace : c'est plus que symbolique. C'est la première étape pour comprendre leur propre histoire », conclut Vincent Trugeon.

(1) Magazine Elle, 6 janvier 2014. Interview de F. Héritier.

(2) Slam : déclamation de textes poétiques.

(3) Rap : succession de couplets rimés séparés par des refrains, accompagnés de rythmes scandés.

— Pour la seconde année consécutive, les enfants d'un Village d'Enfants vont séjourner en juillet dans une "maison de famille", en Bretagne. Des vacances qui leur permettent de se forger des souvenirs et des attaches : deux ingrédients importants pour la construction de soi.



Une maison de famille créatrice de souvenirs

C'est une vraie maison de famille, avec dix chambres, un grand jardin et la mer à 300 mètres. Une maison avec une âme, qui a gardé ses meubles anciens, ses bibelots, sa patine. « La nature du lieu n'est pas anecdotique, explique la chef de service du Village. Les enfants du Village s'y créent des souvenirs et des liens comme on ne le fait qu'en vacances, quand l'on retrouve ses cousins, ses tantes, ses amis... l'ambiance bien particulière d'un lieu. » Dans cette maison de famille louée par l'établissement, il ne s'agit pas de recomposer la maison du Village d'Enfants ni de déplacer la vie de l'institution, mais au contraire de créer un nouvel environnement et de nouveaux liens. « Nous cherchions comment instaurer un travail en commun entre les équipes des deux sites du Village. En louant cette maison, professionnels et enfants peuvent être réunis en petits groupes (la maison peut accueillir 15 personnes, dont 3 ou 4 éducateurs), par fratrie ou par tranche d'âges selon la pertinence. » Ainsi, les enfants peuvent créer des liens avec d'autres professionnels que ceux qui les accompagnent au quotidien toute l'année. « À distance de l'institution, à distance de l'histoire familiale, les enfants sont plus détendus et ont davantage envie de se confier. »

FACILITER LA RECONSTRUCTION DE SOI

C'est le cas d'Émilie, qui a 11 ans et des problèmes importants d'estime de soi. Elle a trouvé auprès d'une éducatrice qu'elle ne connaissait pas l'écoute dont elle avait besoin. « L'éducatrice a su lui renvoyer une autre image

“ C'est une parenthèse où les enfants échangent également davantage entre eux. Il y a eu des discussions sur l'histoire de chacun, et même sur les raisons de leur placement, ce qui est extrêmement rare. Il y a une loi non écrite qui fait que l'on ne parle pas de sa propre histoire avec les autres enfants.

”

d'elle-même qui lui a fait du bien. Elle s'est sentie valorisée, écoutée. Elle a réclamé du temps individuel et elle a pu verbaliser des souffrances familiales. » Et cette relation privilégiée, pendant ce séjour en Bretagne, a bénéficié également à la relation qu'elle entretenait avec son éducatrice. Les deux professionnelles ont pu échanger, confronter leurs pratiques, les réajuster et accompagner la reconstruction de soi d'Émilie. Une reconstruction facilitée par les moments de partage, les discussions en rentrant de la plage, la préparation du pique-nique, les visites de la région, les temps de détente dans le jardin, les veillées après le dîner...

Pour des raisons de confidentialité, la photo n'est pas celle d'un enfant de nos Villages.



CLAIREFONTAINE (77)

Un “atelier poules” pour responsabiliser les enfants

Au sein du Foyer de Clairefontaine, un « atelier poules » a été mis en place à la demande de trois enfants de 4 et 5 ans qui souhaitent pouvoir prendre soin d'animaux. Cette activité répond à plusieurs objectifs éducatifs : plaisir et épanouissement personnel, responsabilisation et estime de soi, relationnel entre les enfants, apprendre à se poser, sensibilisation au recyclage et à la réduction des déchets. Elaboré en partenariat avec le technicien d'entretien et de maintenance en charge du poulailler, ce projet apprend aux enfants à s'occuper de ces volatiles. Au contact de l'animal, l'enfant expérimente la notion du vivant et du respect de l'être et se rend compte qu'il est capable d'être responsable d'un être vivant qui dépendra alors physiquement de lui. Une des caractéristiques des animaux est de nous donner la capacité à être là : ils donnent de la temporalité à nos actions et nous aident à nous écouter. D'autre part, l'entretien des enclos « permet à l'enfant d'acquérir la capacité de faire quelque chose d'important dans la journée de l'animal. » L'enfant se sent alors impliqué dans le respect du bien-être de l'animal, et son estime de soi en est revalorisée. Cette activité, en dehors du lieu de vie, est aussi un bon moyen pour aider les enfants, à partager des choses ensemble, pour ne plus être en permanence en opposition et en concurrence. L'« atelier poules » favorise la collaboration et le vécu d'une expérience commune. Ce travail aura certainement des effets bénéfiques, par la suite, pour la vie quotidienne au sein des maisons. Enfin, les enfants sont sensibilisés au recyclage et à la réduction des déchets en participant à la collecte des restes d'aliments consommables par les poules.

CLÉMENTINE FOUQUÉ, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

FUTUR VILLAGE
DE MONTS-SUR-GUESNES (86)

Feu vert pour le permis de construire !

— Le 25 avril dernier, Action Enfance a obtenu le permis de construire de son 11^e Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes dans la Vienne.

Le chantier devrait commencer en décembre 2014 et finir en avril 2016, afin de pouvoir accueillir les enfants pour la rentrée scolaire. Ce nouveau Village d'Enfants permettra d'héberger 48 enfants de 0 à 18 ans placés par l'Aide sociale à l'enfance du département de la Vienne, ainsi que des départements limitrophes. Il sera composé de 8 maisons logeant chacune 6 enfants. Une grande maison est prévue pour rassembler les enfants lors des activités collectives.

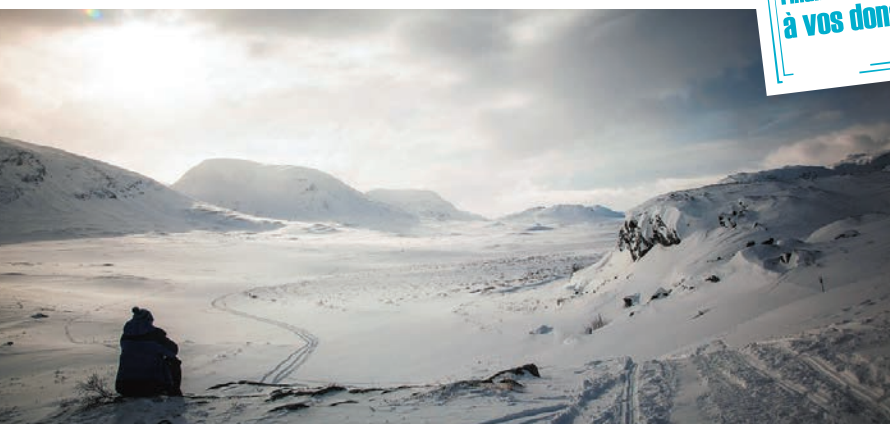
Deux studios en semi-autonomie pour les plus grands, ainsi que deux pièces d'accueil parents-enfants compléteront le dispositif. La construction de ce Village permettra l'embauche locale de quelque 40 professionnels de l'enfance.



Plan du futur Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes (86).

RELAIS JEUNES TOURAINE (37)

À la conquête du Mont-Blanc

Financé grâce
à vos dons

Du 30 juin au 8 juillet 2014, six jeunes du Relais Jeunes Touraine participeront à l'ascension du Mont-Blanc.

Au-delà d'un voyage physiquement éprouvant, c'est une expédition qui appellera les jeunes à se surpasser, à accepter l'effort et les contraintes. Ils devront également être capables de montrer leur capacité à vivre en groupe soudé par le même objectif. La motivation est la base du voyage, chaque jeune contribuant financièrement au projet, avec un apport de 200 euros chacun. Une participation qui pourra être revue à la baisse s'ils parviennent à trouver par ailleurs d'autres fonds.

Une fantastique aventure

Préparation physique et mentale draconienne, rencontre indispensable avec un spécialiste de la montagne, ces alpinistes en herbe ne négligent rien. Avant de s'attaquer au toit de l'Europe, ils se familiariseront avec le matériel alpin, pendant une semaine. Le septième jour ne sera pas celui du repos : douze heures de marche attendront ces jeunes. Cette excursion aboutira à un reportage audiovisuel, assuré par les jeunes et l'équipe éducative.

CÉCILE CROZA ET ÉRIC BONVALET,
ÉDUCATEURS DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DU RJT

BALLANCOURT (91)



Séjour à Londres

— Du 15 au 22 avril, deux enfants du Village de Ballancourt et cinq de Villabé-lès-Vignes, sont partis à la découverte de la capitale anglaise, accompagnés de deux éducatrices, Latifa et Sonia. Objectifs : découvrir une ville hétéroclite, goûter à une culture différente et travailler leur autonomie. « Ils étaient très enthousiastes à l'idée de partir à l'étranger, raconte Latifa. C'était la première fois qu'ils quittaient le territoire français. » De Big Ben à Buckingham Palace, en passant par Picadilly Circus, c'est les yeux ébahis qu'ils ont fait le tour de la capitale britannique.

Une préparation en amont

Les jeunes se sont grandement investis dans ce projet. En plus de l'aide des éducateurs et du soutien de la direction, chaque jeune a participé à ce programme en repérant les lieux touristiques, en se documentant sur l'histoire de la ville, en peaufinant leur anglais. « Nous avons pu faire tout ce que nous avions prévu, et les enfants étaient enchantés. » Tous, de leur propre initiative, ont envoyé des cartes postales au Village en remerciant la directrice. « C'était un séjour très enrichissant, pour les jeunes comme pour nous. Ils n'ont pas fini d'en parler. »

LATIFA OUIAZZA ET SONIA OUHIBI, ÉDUCATRICES





POCÉ-SUR-CISSE (37)

Le club de bicross a 20 ans !

Il y a vingt ans, naissait le club de bicross de Pocé-sur-Cisse. À la suite au généreux don de six VTT de la part d'un particulier, Fabrice Rousseau, éducateur, fonde le club, le 14 septembre 1993.

Appelé « les Amis du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse », le club est affilié à l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep). Un choix stratégique car la fédération apporte un important soutien logistique, lors des com-

pétitions sportives. Objectif du club : permettre aux enfants du Village de pratiquer une activité sportive avec ceux de la commune. Pari gagné, les enfants de l'institution sont appréciés des licenciés et des responsables des clubs voisins. Jusqu'à aujourd'hui, le club n'a jamais cessé son activité et n'a jamais perdu de vue sa mission pédagogique auprès des enfants du Village.

FABRICE ROUSSEAU, ÉDUCATEUR

Financé grâce
à vos dons

AMBOISE (37)

Des cerfs-volants dans le ciel du Village

— Depuis le 24 février 2014, 20 jeunes de 4 à 16 ans du Village d'Enfants d'Amboise participent à un atelier cerfs-volants animé par Michel Gressier, tourangeau et professionnel dans ce domaine.

Lors de la première séance, chaque enfant a construit et peint un cerf-volant, avant d'aller le faire voler l'après-midi. Ce fut une véritable réussite pour tous, y compris pour la benjamine du groupe. Le programme s'est enchaîné avec la réalisation d'un cerf-volant de combat, puis d'un cerf-volant de sport avec pilotage en binôme et, enfin, avec la réalisation d'un « jardin du vent » sur un espace vert du Village. Pour 14 jeunes, cette activité se terminera par un séjour à Barneville-Carteret, dans la Manche (50), où se déroulera la Semaine du vent, du 24 au 31 juillet 2014. Durant cet événement, les enfants assisteront à l'envol de grands cerfs-volants, à la fabrication et lâcher de ballons brésiliens, et s'initieront au pilotage de cerfs-volants de traction. De bons souvenirs en perspective. Nous leur souhaitons bon vent !

MICHEL PUYRAUD, DIRECTEUR



la Fondation et vous_

L'ACTUALITÉ DES DONNS ET DES PARTENARIATS

— 3 questions à Bruno de Charentenay, administrateur et trésorier de la Fondation Action Enfance, à l'occasion de sa visite au Liban, en mars dernier.



Financé grâce à vos dons

MISSIONS EXTÉRIEURES

L'action de la Fondation au Liban

Action Enfance poursuit une mission de soutien aux veuves avec enfants au Liban. À quand remonte cet engagement ?

Lors de la guerre civile qui a éclaté au Liban dans les années 1975-1980, un grand élan de solidarité s'est levé en France. Suzanne Masson a souhaité que la Fondation s'y associe et a envoyé un chèque à l'association Caritas. Ce pays avait de gros soucis et la fondatrice d'Action Enfance a cherché ce que l'on pouvait faire pour les orphelins de guerre. De sa réflexion est né le SEF, Service de l'enfant au foyer. Sa mission : accompagner les familles pour aider les veuves de guerre à élever leurs enfants. Trois assistantes sociales avaient chacune à leur charge environ 25 familles. Elles évaluaient les besoins des mères et l'aide possible de leur entourage familial, pour les conduire progressivement vers l'autonomie de leur foyer. Cette structure perdure, même si les besoins sont sensiblement différents aujourd'hui.



411 ont fait des études supérieures et 393 sont déjà diplômés. Peu à peu, les familles retrouvent leur équilibre. Dix à quinze familles sont renouvelées chaque année. Le financement est assuré à 85 % par la Fondation.

Aujourd'hui, comment s'articule l'aide d'Action Enfance au Liban ?

Le SEF poursuit sa route. Il a la charge d'environ 75 familles et 300 enfants. Il y a cinq ans, nous avons créé un atelier de pâtisserie pour favoriser l'activité sociale de certaines mères. Des réunions de groupe, avec le soutien d'une psychologue, sont également organisées pour leur permettre d'échanger sur leurs difficultés. Des colonies de vacances, via le CEMEAL (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), ont aussi été proposées à leurs enfants. La Fondation Action Enfance se rend deux fois par an au Liban pour participer, entre autres, au Conseil d'administration du SEF où elle est représentée par deux administrateurs. Dans la situation difficile où se trouve actuellement ce pays, nous réfléchissons aux nouvelles urgences, afin de redéfinir éventuellement l'orientation de notre action.

Combien de familles ont-elles été aidées depuis le début de cette action ?

Le SEF a accompagné 366 familles et 1 344 enfants. Parmi eux,

SERVICE DES BOURSES

Palmarès boursiers 2013

— Au cours de l'année 2012-2013, 222 boursiers ont été suivis par Action Enfance et ont obtenu d'excellents résultats. Plus de la moitié de l'effectif total a été diplômé. Les courriers que nous avons reçus en fin d'année témoignent de leur insertion rapide dans le monde du travail, mais aussi de leur reconnaissance vis-à-vis de la Fondation, sans laquelle ils n'auraient pu atteindre ces niveaux d'excellence.

Financé grâce à vos dons



ont obtenu un diplôme de niveau BAC + 2 ou BAC + 3



ont acquis un MASTER 2 scientifique ou un diplôme d'ingénieur (niveau BAC + 5)



ont acquis un MASTER 2 économie ou littérature (niveau BAC + 5)

Merci pour vos courriers !

— Comme dans toute situation de mutation, le changement de nom de notre **Fondation en ACTION ENFANCE** suscite de la part de nos donateurs des interrogations, des réactions positives ou négatives.

Nous prenons en compte tous vos courriers et y répondons personnellement, vous exprimant notre conviction que ce changement de nom raisonné va dans le sens de l'accroissement de notre mission auprès des enfants à protéger en France.



Certains d'entre vous nous transmettent leur satisfaction : « *Nous sommes étonnés, mon épouse et moi-même, que le nom ACTION ENFANCE ne soit pas déjà attribué à une action caritative : il sonne clair et vous distingue bien de SOS Villages d'Enfants.* » D'autres, leur déception et leur scepticisme : « *Seul le nom change : dans ce cas, quelle en est l'utilité ?* », « *Changer de nom est une mode* »... Mais vous nous dites rester à nos côtés, unis par la même cause à soutenir : « *Ce qui nous semble essentiel, pour nous donateurs, est de maintenir la philosophie d'accueil des enfants et fratries dans des unités de taille familiale* », « *Nous poursuivrons notre adhésion à ce mouvement auquel nous sommes attachés depuis des décennies* ».

Soyez donc tous remerciés pour votre compréhension et votre confiance dans le soutien que vous nous apportez.

CLAUSE TESTAMENTAIRE / CLAUSE BÉNÉFICIAIRE D'ASSURANCES-VIE

Faut-il que je modifie la rédaction de mes dispositions au profit de votre nouveau nom Action Enfance ?

— Il n'y a pas lieu de changer les clauses bénéficiaires d'assurance-vie ou testamentaires déjà rédigées au profit du MVE, ou **Mouvement pour les Villages d'Enfants**, car :

- Nous conservons dans nos statuts l'historique de nos précédentes dénominations.
- Action Enfance, MVE, Mouvement pour les Villages d'Enfants, Fondation MVE sont la même entité juridique.

Toutefois, afin de faciliter le travail de votre assureur ou de votre notaire, vous pouvez lui indiquer notre changement de nom par simple courrier qu'il adjointra à vos dispositions.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Véronique Imbault, diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie sur sa ligne directe au 01 53 89 12 44 et sur son adresse mail : veronique.imbault@actionenfance.org

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

N'hésitez pas à me contacter

- Par courrier : ACTION ENFANCE
Véronique Imbault
28, rue de Lisbonne 75008 Paris
- Par téléphone : **01 53 89 12 44**
- Par mail : veronique.imbault@actionenfance.org

**Demandez notre brochure
« Legs, donations, assurances-vie »
et notre lettre d'information « Merci ».**



Véronique Imbault,
Diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean-Pierre Conquet
Vice-président : Catherine Boiteux-Pelletier
Secrétaire : Anne Floquet
Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais, Bernard Pottier, Bruno Rime.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

COMITÉ D'HONNEUR

Claude Bébéar, François Cailleteau, Mireille Chalvon, Gérard de Chaunac-Lanzac, Jean-Pierre Lemerle, Catherine Paley-Vincent.

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE-Fondation MVE
Bernard Descamps :
cofondateur

28, rue de Lisbonne - 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris - www.actionenfance.org



Au nom de l'enfance en danger Fondation MVE devient **ACTION ENFANCE**

Fondation MVE devient ACTION ENFANCE au nom de cette cause essentielle pour laquelle nous sommes engagés depuis si longtemps : l'enfance en danger. Cette cause a besoin d'être plus entendue et mieux reconnue. Afin que davantage d'enfants, de frères et sœurs fragilisés par la vie, puissent trouver au sein de nos Villages un accueil, une protection, une éducation indispensables pour bien grandir.

